

N/REF : 25/08/2025 10H31 C:002341 I:16955

V/Appel du Lundi 25/08/2025 a 10H31

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES COTES D'ARMOR
9 PLACE GENERA DE GAULLE
22000 ST BRIEUC**

IMMEUBLE : 2 CHAPELLE
2 RUE DE LA CHAPELLE
22250 BROONS

Rennes, le

10 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 RUE DE LA CHAPELLE - M LAFFICHE 07 60 88 33 82

MOTIF : DÉBOUCHAGE BUSES TRAVERSÉE DE ROUTE

Donneur d'ordre : M. S LAFFICHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 26/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CURAGE DES BUSES TRAVERSE DE ROUTE
CONTROLE BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 26/08/25 a 13H50 M. S LAFFICHE

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUI TE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
4,50	Ff Déb.Hte Pression a l'heure +Dépl.	1	163,64	736,38

TOTAL H.T.	736,38
T.V.A. a 20,00%	147,27
TOTAL T.T.C.En EURO	883,65

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.